



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

RAPPORT N° 18.04.08 – Adoption de la Stratégie Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en Région Centre-Val de Loire

Intervention de Daniel FRACZAK

Monsieur le Président, chers collègues,

Vous identifiez dans le SRDEII adopté en décembre 2016 le développement de l'économie sociale et solidaire comme un axe de progrès pour la région.

Nous évoquons déjà à l'époque nos doutes quant aux choix stratégiques et idéologiques de votre majorité à promouvoir massivement et inconsidérément cette économie parallèle, en la mettant en concurrence d'une manière déloyale avec les entreprises de l'économie marchande accablées de charges et qui ne bénéficient pas de ces emplois solidaires ultra-subsidés.

En dehors des points comme la complémentarité et les coopérations entre les acteurs de l'ESS et l'économie classique, ce n'est pas le contenu du rapport qui nous est proposé d'adopter aujourd'hui qui est fait pour nous rassurer.

Une fois de plus, malheureusement encore beaucoup d'incantations et de poncifs dans ce rapport, et je reprendrais une citation de Stefan Georges, poète allemand « songeons à ces formules, à ces incantations dépourvues de sens mais douées d'une indéniable puissance thérapeutique et dont le peuple garde la mémoire »

Ou pour faire plus court, l'art et la manière de soigner son électorat.

Malgré de multiples demandes en commission ou dans cet hémicycle, votre majorité ne peut ou ne veut toujours pas communiquer de véritable bilan qualitatif et j'insiste sur ce mot et non quantitatif des actions régionales en ce qui concerne l'économie sociale et solidaire, et notamment sur ce serpent de mer qu'est le dispositif CAP'ASSO. Nous y reviendrons lors d'une prochaine intervention.

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Il faut s'entendre sur le sens des mots : « l'économie sociale et solidaire » devrait désigner des structures et organismes économiques et sociaux œuvrant au service du bien commun.

Dans ce cas, bien évidemment nous apporterons notre soutien à la région pour apporter un concours financier et technique à des associations reconnues, enracinées et efficaces qui interviennent sans parti pris ni exclusive.

C'est notamment vrai par exemple, dans le domaine de la santé où les entreprises relevant de cette économie sont bien présentes.

Mais la politique de l'ESS a ses effets pervers :

Si financer des postes de gardes malades ou d'aide auprès des personnes âgées ne souffre pas de critique, il est à déplorer qu'un certain nombre d'associations ou de structures plus ou moins opportunistes et œuvrant dans d'autres domaines profitent de l'engouement de la promotion de cette économie.

Nous dénonçons et nous nous opposons à ce dispositif lorsqu'il est dévoyé, et camoufle des opérations de style « préférence étrangère » ou accroissant la fracture sociale, que des associations marquées politiquement, ou des structures plus ou moins opportunistes profitent de l'engouement de la promotion de cette économie pour se payer à peu de frais des permanents.

À la lecture de ce rapport, vous déclinez trois ambitions, les deux premières, développer l'économie et l'emploi et professionnaliser les hommes et les structure peuvent s'appliquer à l'ensemble des entreprises relevant de l'économie qu'elles soient sociales et solidaires ou du secteur marchand.

La troisième, promouvoir le secteur mérite qu'on s'y arrête :

Quels sont les risques que la promotion sans discernement de l'ESS avec les aides publics généreusement distribuées font-elles courir à l'économie classique ?

Ceci a-t-il été réellement peser, ou plutôt l'aveuglement de votre idéologie vous a-t-elle fait envisager ces risques ? Il est vrai que l'idéologie obère la réflexion.

Vous allez me répondre que l'ESS en région c'est 85.000 emplois, encore faut-il se méfier de l'interprétation des chiffres. On peut à juste titre se poser la question du nombre d'emplois induits détruits dans l'économie marchande... au profit d'emplois bien souvent précaires... encore pour cela faudrait-il avoir analysé les risques et avoir des bilans dignes de ce nom.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Vous allez me dire certainement que les emplois induits sont impossibles à véritablement quantifier... vous auriez peut-être raison.... Si vous n'utilisiez pas largement ce critère pour distribuer généreusement vos subventions dans les dossiers relevant du CAP'ASSO.

Que ce cache-t-il derrière la promotion du monde associatif et de « l'économie sociale et solidaire » ? Tout simplement le désengagement de la fonction publique et la dérégulation programmée du travail.

Les structures de l'ESS ont pour ambition de créer des emplois pérennes et non délocalisables, ambition louable. Portant il nous faut dénoncer l'enchantement du monde associatif pris pour ce qu'il n'est pas, pour l'aborder comme ce qu'il est devenu : un marché du travail concurrentiel dont les emplois précarisés sont pérennisés artificiellement à coup de subventions publics.

On en arrive ; en favorisant ce que vous qualifiez de « nouvelle économie » avec le visage angélique de la bien-pensance, à oublier les problématiques et spécificités de nos TPE, de nos PME et des créateurs d'entreprises en général, qui évoluent dans un cadre administratif trop complexe, trop lourd et bien souvent déconnecté des réalités.

Dans la future loi PACTE « Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises », les entreprises devraient devenir des associations d'intérêt général à but vaguement lucratif : c'est en partie ce dont vont discuter prochainement nos élus à l'Assemblée.

Cela fleure bon le « ministère du redressement productif » du précédent quinquennat n'est-ce-pas ? Et ne devrait pas forcément déplaire à votre majorité puisqu'on retrouve en partie dans le rapport qui nous est présenté, les déclinaisons et orientations idéologiques de cette proposition de loi.

Avec Macron au pouvoir, l'idéologie déclinée ou devrais-je dire imposée et inspirée par l'Union Européenne ressemble à bien des égards à la vôtre, les qualificatifs de « social et solidaire » justifient tout, y compris les lois les plus stupides.

Bien entendu, nous ne voterons pas ce rapport en l'état.

